

AperTO - Archivio Istituzionale Open Access dell'Università di Torino

Gaucelm Faidit et la (les) croisade(s)

This is the author's manuscript

Original Citation:

Availability:

This version is available <http://hdl.handle.net/2318/85548> since

Publisher:

Carrefour Ventadour

Terms of use:

Open Access

Anyone can freely access the full text of works made available as "Open Access". Works made available under a Creative Commons license can be used according to the terms and conditions of said license. Use of all other works requires consent of the right holder (author or publisher) if not exempted from copyright protection by the applicable law.

(Article begins on next page)

WALTER MELIGA

GAUCELM FAIDIT ET LA (LES) CROISADE(S)

Gaucelm Faïdit nous a légué deux chansons de croisade et une « chanson de retour » de la croisade : il s'agit de *BdT* 167.9 *Ara nos sia guit̃z* et 167.14 *Cascus hom deu conoisser et entendre*, avec la « chanson de retour » 167.19 *Del gran golfe de mar* ; ces pièces n'étaient pas parmi les plus diffusées de notre troubadour au Moyen Âge, si l'on considère le nombre des chansonniers qui nous les ont transmises (9 mss. pour 167.9, mais 2 pour 167.14 et 1 seulement pour 167.19), tandis que, comme le dit Jean Mouzat¹, *Del gran golfe de mar* est aujourd'hui le poème le plus célèbre de Gaucelm, marqué par les sentiments d'angoisse du voyage par mer et de joie de la patrie retrouvée qui touchent le cœur des modernes. En plus, la croisade est présente dans d'autres poèmes : trois chansons (*BdT* 167.15, 36, 50), deux sirventès-chansons (*BdT* 167.33, 58) et une *tenson* (*BdT* 167.3a+13), où la présence de la croisade est plus ou moins évidente mais qui témoignent également de l'intérêt de Gaucelm et de sa participation personnelle au pèlerinage d'outremer².

Dans cette intervention je voudrais surtout traiter de ce deuxième aspect, sur la base des poèmes que je viens de citer, tout en essayant d'établir la datation ou du moins la période de composition de ceux qui sont susceptibles d'une collocation chronologique et, par conséquence, de définir la période pendant laquelle Gaucelm a participé à ce grand mouvement.

Examinons avant tout la chanson de croisade *Ara nos sia guit̃z* (167.9). Comme le dit Martin de Riquer³, il s'agit d'une combinaison d'une chanson de croisade avec une sorte de congé, où Gaucelm, sur le point de partir, salue les *gentils lemozis* (strophe I), communique ses intentions à propos du voyage (strophe II) et ensuite passe à louer brièvement *los pros e·ls ardit̃z* qui partent et à critiquer ceux qui restent (strophe III), en particulier les « faux

¹ J. Mouzat, *Les Poèmes de Gaucelm Faïdit Troubadour du XII^e siècle*, Paris, Nizet, 1965, p. 476.

² D'autres pièces de Gaucelm ont été rattachées à la croisade, notamment les chansons *BdT* 167.6 et 34, pour lesquelles on peut voir Mouzat, *Les Poèmes de Gaucelm Faïdit* cit., p. 519-520 et 359.

³ M. de Riquer, *Los trovadores. Historia literaria y textos*, Barcelona, Planeta, 1975, p. 774.

puissants » et surtout le roi de France (strophe IV), pour terminer par le vœu d'un bon et heureux service au Saint-Esprit et de la conquête des lieux saints (strophe V).

Le début (v. 1-2) est solennel mais le poète passe tout de suite à ce qui l'intéresse, c'est-à-dire sa douleur et son angoisse de devoir abandonner le « doux pays » du Limousin, où il a reçu tant de biens (v. 5-6). C'est le même caractère plutôt « sentimental » et « intime » de la façon par laquelle Gaucelm Faidit voit sa participation à la croisade que nous trouverons plus développé dans la « chanson de retour » *Del gran golfe de mar* (167.19) et pour lequel ici il demande en passant pardon à Dieu (v. 7). Cependant, dans les strophes II et IV, et en plus dans l'une des deux *tornadas*, se trouvent des indications assez précises pour établir la datation du poème et même déterminer la durée du « passage » de Gaucelm.

Dans la strophe IV, au cours de sa critique contre les *fals rics*, il en vient (v. 57-62) à exprimer son jugement contre le *reis cui es Paris* (v. 57), c'est-à-dire Philippe II Auguste, qui « préfère, à Saint-Denis ou là-bas en Normandie, conquérir des livres sterling que tout ce que *Safadis* [v. 61] possède et tient en garde » (trad. Mouzat). Ce *Safadis* est en effet Saïf-al-Din, frère de Saladin (nommé à son tour plus loin, [v. 77], à propos de la reconquête musulmane de Jérusalem en 1187), qui a été sultan de Syrie et d'Égypte depuis 1200-1201, et a combattu les croisés du vivant de son frère et après la mort de celui-ci. Cette indication chronologique, assez large (de 1200 ou peu avant à 1218, année de la mort du sultan), est tout de suite restreinte par ce que Gaucelm ajoute à propos de Philippe Auguste : l'argent que le roi de France préfère gagner à Saint-Denis et en Normandie est celui qui lui venait en force du traité du Goulet (près de Vernon, en Haute-Normandie) avec le roi d'Angleterre Jean Sans-Terre, le 22 mai 1200, dont nous parle le chroniqueur Rigord⁴. Par ce traité, le roi Jean reconnut la suzeraineté du roi de France sur certaines terres françaises des Plantagenêts, se déclara son vassal pour ses fiefs continentaux et, de plus, lui accorda la somme énorme de *viginti milia marcarum sterlingorum* comme droit de relief⁵. Mais la mention de Saint-Denis nous permet d'être encore plus précis, parce que Rigord ajoute que, une année environ après le traité, le dernier jour de mai 1201, Jean Sans Terre visita le roi de France et fût accueilli justement à Saint-Denis puis à Paris avec toutes les honneurs⁶.

Comme Gaucelm Faidit nous rapporte la conduite du roi de France au présent de l'indicatif (v. 58), la chanson devra donc être placée au temps de l'accord de paix entre les deux souverains, en 1200 (c'est l'opinion de Mouzat⁷) ou 1201. On pourrait encore l'avancer d'une année (c'est l'avis de Vincenzo De Bartholomaeis et Saverio Guida⁸), en tenant compte du fait que la mention de la Normandie pourrait plutôt faire allusion à l'invasion de cette région, déclenchée par Philippe Auguste en mai 1202, après l'arrêt des barons français du mois d'avril précédent, privant les Plantagenêts de leurs biens en France⁹.

Dans la strophe II, Gaucelm nous donne d'autres renseignements sur ses intentions et sur la durée de son aventure outremer. Il nous dit (v. 16-25) que, quel que soit le « cri »

⁴ *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton historiens de Philippe-Auguste*, par H. F. Delaborde, Paris, Renouard, 1882, § 132.

⁵ *Layettes du Trésor de Chartes*, par. A. Teulet, t. 1, Paris, Plon, 1863, n. 578.

⁶ *Œuvres de Rigord* cit., § 135.

⁷ Mouzat, *Les Poèmes de Gaucelm Faidit* cit., p. 466.

⁸ V. De Bartholomaeis, *Poesie provenzali storiche relative all'Italia*, Roma, Tipografia del Senato, 1931, vol. 1, p. 105 ; *Canzoni di crociata*, a cura di S. Guida, Parma, Pratiche, 1992, p. 209.

⁹ *Œuvres de Rigord* cit., § 138 ; De Bartholomaeis, *Poesie provenzali storiche* cit.

qu'on entend de « rester » (v. 16-17), aucun « bien » qui lui peut arriver (v. 18) ou « riche lieu convenable » (v. 19) ou « conquête » ne le retiendra (v. 20), une fois accomplis ses vœux, d'être prêt pour le *torn* (v. 25) après les calendes de mai (v. 23), si Dieu lui donne son aide. De quoi parle notre troubadour ? La plupart des érudits pense qu'ici Gaucelm fait allusion à son retour de Terre Sainte, sans écouter les invitations à rester outremer, voire à s'y établir, et sans céder aux offres de biens, de maisons ou d'autres avantages qui pourraient lui échoir du fait de cette nouvelle condition, tout en fixant même le moment propice à son rapatriement. Selon Mouzat¹⁰, au contraire, Gaucelm se référerait au départ pour la Palestine : de ce point de vue, le « cri » qu'on entend serait celui de ne pas partir pour la croisade, de rester en Limousin, où il pourrait trouver beaucoup de biens et d'avantages dans le milieu courtois¹¹.

La question n'est pas si facile à résoudre ; toutefois il me semble que le v. 22, où Gaucelm fait allusion à l'accomplissement des vœux comme condition à se disposer au *torn*, ne peut que se référer aux vœux du croisé, qu'il n'aurait *complitz* qu'après être arrivé en Terre Sainte et y avoir mené à terme son pèlerinage¹². D'autre part, cette interprétation s'accorde bien avec ce que Gaucelm dit dans les vers suivants (v. 26-28), où il déclare rendre grâce à Dieu même si Lui plaisait sa *fis* « en loyal pèlerinage », c'est-à-dire sa mort pendant le voyage¹³.

Gaucelm Faidit prévoit donc son retour juste après le début du mois de mai, ce qui, selon De Bartholomaeis¹⁴, s'accorde très bien avec ce que nous savons de l'accord entre les Vénitiens et les barons français sur le passage maritime que les premiers avaient promis aux croisés en 1201. Geoffroy de Villehardouin raconte que les Vénitiens s'étaient engagés pour une durée d'un an à partir du départ de la flotte, qui effectivement prendra la mer le 8 novembre 1202, en retard sur la date établie (à partir du 24 juin) lors de l'accord, à cause de plusieurs problèmes, notamment celui du paiement du passage¹⁵. C'est par cela que, selon De Bartholomaeis, Gaucelm nous dit qu'il sera prêt à rentrer après le début de mai, l'an suivant (1203), puisqu'il avait évidemment connaissance de la durée de l'accord entre les Vénitiens et les croisés.

Donc la croisade pour laquelle Gaucelm se prépare à partir dans *Ara nos sia guitx* est bien la IV^e, la croisade de la conquête de Constantinople, la « croisade contre les chrétiens » selon l'expression de Steven Runciman¹⁶. Cette conclusion n'est pas contredite par la

¹⁰ Mouzat, *Les Poèmes de Gaucelm Faidit* cit., p. 464-465.

¹¹ Pour Mouzat, le mot *torn* a le sens de 'retour' aussi bien que de 'tour' et l'expression *garnitz del torn* (v. 24-25) ne peut pas signifier « équipé ou préparé pour le retour » : c'est pour cela qu'il propose d'entendre *del torn* comme une locution adverbiale, avec le sens de 'complètement' (sur la base de l'expression *de torn* 'à l'entour'). Mais Mouzat a tort de supposer une locution qui, sur la base des dictionnaires et de la *COM* (*Concordance de l'Occitan Médiéval*. COM2, Dir. P. T. Ricketts-A. Reed, Turnhout, Brepols, 2005), ne semble jamais avoir existé tandis que celle *garnit de* + subst./verbe, dans le sens de 'prêt, disposé', se trouve documentée par E. Levy, *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch*, Leipzig, Reisland, 1904, vol. 4, p. 72 (d'où E. Levy, *Petit Dictionnaire Provençal-Français*, Heidelberg, Winter, 1909, p. 203) et attestée à partir du *Boeci* (v. 56 : *guarnit de contenç*).

¹² Il n'est pas question de vœux de partir, comme le semble entendre Mouzat dans sa traduction.

¹³ Le texte que Mouzat donne ici est différent, conformément à son interprétation de ces vers : *s'a lui platx, m'afis | en leial romavia* « s'il lui plaît, je m'engage en pieux pèlerinage ».

¹⁴ De Bartholomaeis, *Poesie provençal storiche* cit.

¹⁵ Geoffroy de Villehardouin, *La Conquête de Constantinople*, éd. et trad. par E. Faral, Paris, Les Belles Lettres, 1961, §§ 22, 30, 76.

¹⁶ S. Runciman, *A History of the Crusades*, London, Cambridge University Press, 1954.

tornada VIb de la chanson (selon la numération de Mouzat), où Gaucelm s'adresse à *Miracles* (ou *Maracdes*, selon la correction de Mouzat : v. 81) – un seigneur du Poitou, s'il est uni aux Poitevins dans le vers suivant, probablement Hugues IX de Lusignan¹⁷ – et demande à Dieu de consentir à « nous les pèlerins » d'arriver en Syrie avec le comte Baudouin de Flandres (futur empereur de Constantinople) et le « preux marquis », c'est-à-dire Boniface de Montferrat, l'autre chef de la IV^e croisade. Il reste encore à résoudre un problème qui concerne l'autre *tornada* (VIa), où Gaucelm s'adresse à *Maracdes* tout en lui souhaitant le salut de Dieu avec Marie de Ventadour, la vicomtesse que Gaucelm a chantée dans plusieurs chansons et qui fut aussi célébrée par beaucoup d'autres troubadours, et sa sœur Elis.

On peut supposer que *Miracles* (VIb) et *Maracdes* (VIa) soient la même personne (ou que le premier *senhal* soit le résultat d'une mauvaise lecture du second), mais ce qui est important dans cette *tornada* c'est le rappel de Marie de Ventadour et l'absence de toute référence à la croisade. La présence de deux envois pour la même chanson et la datation qu'il fait du « service » de Gaucelm auprès de Marie – entre 1185 et 1195 environ¹⁸ – ont conduit Mouzat à supposer une double rédaction de *Ara nos sia guit̃z* : à une première composition pendant le service de Marie, avant 1195, avec la *tornada* VIa mais sans la strophe IV (où, comme on vient de voir, il est question d'évènements des années 1200-1202), aurait suivi une « réédition » une dizaine d'années plus tard, avec l'ajout de la strophe IV et d'une nouvelle *tornada*. Gaucelm aurait donc composé la chanson avant de partir pour la III^e croisade (vers 1190), puis, lors de la préparation de la IV^e, il aurait repris son chant tout en l'adaptant à la nouvelle situation politico-militaire¹⁹.

Mais l'hypothèse de Mouzat repose uniquement sur la datation du rapport de Gaucelm avec Marie de Ventadour, rapport que, comme l'estime Robert Lug²⁰, on peut bien dater de beaucoup plus tard. En effet, la question de Marie mise à part, rien n'empêche de voir dans *Ara nos sia guit̃z* une chanson inspirée par la IV^e croisade et de penser que c'est pour cette croisade que Gaucelm se préparait à partir et, à son retour, composait la « chanson de retour » *Del gran golfe de mar* (167.19). Le problème des deux envois de la chanson sera donc à résoudre d'une façon différente de celle de Mouzat : Vincenzo Crescini²¹ avait déjà proposé la solution d'une seule *tornada* originale (avec Marie mais aussi Baudouin de Flandres et Boniface de Montferrat), d'où les copistes auraient tiré les deux que nous avons ; mais, comme la *tornada* VIb n'est attesté que par le seul chansonnier R, on pourrait penser qu'elle seule est le résultat d'une réécriture d'un copiste soucieux de renforcer le caractère « sérieux » de la chanson en écartant la *tornada* VIa (attestée par les chansonniers *CIKe*, tandis que *AD^aEa* n'en ont aucune), assez « mondaine » par rapport à l'autre et donc moins conforme à l'envoi d'une chanson de croisade qui venait de se terminer par les noms de la Vierge et de Dieu (v. 78-80).

La relation de Gaucelm Faidit avec la IV^e croisade n'est nullement contredite par la *tenso* (167.3a+13) entre notre troubadour et Elias d'Ussel, où, entre autres notations plaisantes quant à l'aspect physique, la famille et les conditions économiques des deux partenaires, on

¹⁷ De Bartholomaeis, *Poesie provenzali storiche* cit., p. 108 ; Mouzat, *Les Poèmes de Gaucelm Faidit* cit., p. 465. Robert Lug (p. 96 de ce cahier) propose Hugues X, ce qui ferait avancer encore la datation de la chanson.

¹⁸ Mouzat, *Les Poèmes de Gaucelm Faidit* cit., p. 35-36.

¹⁹ Mouzat, *Les Poèmes de Gaucelm Faidit* cit., p. 466-467.

²⁰ P. ... de ce cahier.

²¹ V. Crescini, *Canzone francese d'un trovatore provenzale*, dans « Atti e Memorie della Reale Accademia di Scienze, Lettere ed Arti in Padova », XXVI (1910), p. 63-105, à la p. 81.

trouve une évocation de la participation de Gaucelm à la croisade dans la strophe I d'Elias, qui ouvre le débat. Elias nous dit que le *francs pelegris* qu'est Gaucelm serait riche s'il n'avait mis son argent al *sanctor*, c'est-à-dire au « pèlerinage », et qu'il était resté là-bas « très honorablement » beaucoup de temps, au grand dommage de Saladin (v. 4). La mention du grand sultan (mort en 1193) contredit ce que nous savons de la chanson de croisade que nous venons d'examiner, où il est question de Safadin, qui n'accède au pouvoir sur la Terre Sainte que vers 1200-1201. Cependant, il n'est pas difficile de résoudre cette contradiction : les deux chansonniers (*D^eH*) qui ont transmis la tenson ont certes la leçon *saladis*, mais cette lecture est suspecte d'être une *lectio facilior* venue sous la plume des copistes en raison de la grande notoriété de Saladin par rapport à son frère²². Mouzat n'a donc probablement pas raison de tirer de cette lecture la preuve que Gaucelm Faidit est allé en Terre Sainte du vivant de Saladin, c'est-à-dire pendant la III^e croisade²³.

D'autres références de Gaucelm à la croisade, bien que pas toujours susceptibles d'être rattachées à des événements politiques ou militaires précis, ne contredisent pas sa participation à la IV^e croisade. A la fin de la deuxième chanson de croisade *Cascus hom deu conoisser et entendre* (167.14) (poème d'une tonalité bien différente du premier, « avec une dialectique plus éloquente que convaincue », comme le dit Mouzat²⁴) Gaucelm salue *Mon Thesaur*, qui est de *totz nos...* *guitz* (v. 52-54), à savoir, selon presque tous les érudits, Boniface I de Montferrat, chef de la IV^e croisade depuis la mort de Thibaut III de Champagne en mai 1201. Dans ces mêmes vers, en saluant Boniface, Gaucelm ajoute qu'il le laisse « en Lombardie » (c'est-à-dire en Italie), ce qui s'accorde avec le fait que le marquis de Montferrat ne partit pas avec le gros de l'expédition, mais, comme Villehardouin nous le raconte, la rejoignit vers la fin de 1202²⁵. Pour cette chanson, il est aussi question de la *contessa Biatritz*, dont la mort, rappelée au début du poème, fournit à Gaucelm « une édifiante introduction » (Mouzat) à l'exhortation à la croisade : l'identification de cette comtesse est des plus douteuses mais en même temps reste très importante pour la datation du poème²⁶.

Nous retrouvons encore la « Lombardie » dans la chanson *Chant e deport, joi, dompnei e solatz* (167.15), une chanson d'amour adressée à Marie de Ventadour, où Gaucelm dit (v. 51-54) qu'il « aurait passé la mer par delà la Lombardie » si la dame lui avait pardonné ses torts. Du fait de la présence de Marie, Mouzat²⁷ réfère cette chanson à l'époque de la III^e croisade, mais, comme nous venons de dire, les rapports de Gaucelm avec la vicomtesse peuvent être situés bien plus tard qu'à cette époque.

²² C'est la solution déjà proposée par les éditeurs précédents de la *tensio* : H. Carstens, *Die Tenzonen aus dem Kreise der Trobadors Guī, Eble, Elias und Peire d'Uisel*, Königsberg, Leupold, 1914, p. 19 et J. Audiau, *Les Poésies des quatre troubadours d'Ussel*, Paris, Delagrave, 1922, p. 13 note 1 ; de même Lug, p. ... de ce cahier.

²³ Mouzat, *Les Poèmes de Gaucelm Faidit* cit., p. 480.

²⁴ *ibid.*, p. 487.

²⁵ Geoffroy de Villehardouin, *La Conquête de Constantinople* cit., § 91. Selon l'avis de P. Merlo, *Sull'età di Gaucelm Faidit*, dans « *Giornale storico della letteratura italiana* », 3 (1884), p. 386-400, ce Boniface serait au contraire Boniface II, le neveu du précédent (marquis de 1225 à 1253), qui cependant ne semble avoir pris part à aucune croisade. Par contre, Lug (p. ... de ce cahier) propose d'identifier *Mon Thesaur* avec le marquis Guillaume VI († 1225), fils de Boniface I et mêlé aux affaires de la V^e croisade, ce qui nous amène vers les années 1221-1224.

²⁶ Lug, p. ... de ce cahier.

²⁷ Mouzat, *Les Poèmes de Gaucelm Faidit* cit., p. 449-450.

Finalement, on trouve dans d'autres poèmes des références qui concernent des personnages impliqués dans la croisade, mais d'une façon assez elliptique, qui nous donne beaucoup de difficultés pour les identifier. La *tornada* (v. 61-64) de la chanson *Tant sui ferms e fis vas amor* (167.58) – un *sirventes-canso* qui ajoute à la fin d'une lamentation d'amour une strophe d'invitation à la croisade – est adressée à un *Comte*, appelé « mon seigneur », qui « eut le premier l'honneur » mais à qui Gaucelm rappelle que c'est *al passar* (c'est-à-dire en allant outremer) qu'on obtient la louange. Selon Mouzat²⁸ ce comte ne peut être que Richard Cœur de Lion (ce qui nous ramène encore à la III^e croisade), le seul que Gaucelm, en tant que Limousin, aurait pu appeler seigneur : Richard (dit Mouzat) aurait eu le premier l'honneur de se croiser, comme cela s'était passé en effet vers 1187, juste après la prise de Jérusalem par Saladin. Mais il s'agit d'un argument très faible : on a aussi proposé Thibaut III de Champagne²⁹ (qui eut le premier l'honneur d'être nommé chef de la IV^e croisade), tandis que Lug³⁰ propose dubitativement Geoffroy de Lusignan, oncle de Hugues IX, personnage éminent pendant la III^e croisade (ce serait là l'honneur qu'il eut).

Dans la dernière strophe (v. 33-40) de la chanson *Mas la bella de cui mi mezeis tenh* (167.36), Gaucelm s'excuse de ne pas partir tout de suite pour la Syrie parce que sa dame et le *rey engles* (v. 35) le retiennent là, la première par amour et le second « pour faire peu de chose du grand secours qu'il m'avait solennellement promis ». Selon Mouzat³¹, ce « roi anglais » n'est autre que Richard Cœur de Lion tandis que d'autres (Meyer, Diez) ont pensé à Jean Sans-Terre³², bien que, comme le dit avec raison Mouzat, Jean d'Angleterre ne se soit jamais soucié ni de troubadours ni de croisade. Quoi qu'il en soit, le « secours » attendu par Gaucelm ne doit pas être arrivé, puisque dans la *tenso* avec Elias d'Ussel celui-ci dit à son confrère, comme nous l'avons vu, qu'il serait riche s'il n'avait pas dépensé son argent pour le « pèlerinage ».

Dans un autre *sirventes-canso*, *L'onratz jausens sers* (167.33), après quatre strophes d'un chant de joie d'amour, encore dédié à Marie de Ventadour, Gaucelm ajoute deux strophes (v. 53-65) sur la croisade, où il nous parle du « voyage » qu'il est en train de faire ou qu'il a fait (les lectures des chansonniers sont discordantes sur ce point) *per penedenssa* (v. 53-54). Mouzat³³ place ce poème dans les années du début de la III^e croisade, sur le seul fondement de la datation des autres chansons qui s'y réfèrent selon son interprétation, qui cependant, comme nous l'avons vu, n'est pas du tout sûre. De même avec la délicieuse *rotrouenge* en langue d'oïl *Can vei reverdir les jardins* (167.50), où Gaucelm nous dit seulement (v. 9-11) que la belle qu'il aime l'a fait *passer d'outre la mer* et quitter son pays³⁴.

²⁸ *ibid.*, p. 441.

²⁹ Crescini, *Canzone francese* cit., p. 77.

³⁰ P. ... de ce cahier.

³¹ Mouzat, *Les Poèmes de Gaucelm Faidit* cit., p. 456-457.

³² Lug, p. ... de ce cahier.

³³ *ibid.*, p. 297-299. Faute de se rendre compte du caractère de *sirventes-canso* de cette pièce (et embarrassé aussi par la présence de deux dames, Marie et *Bos Espers* du v. 3) Mouzat propose comme solution alternative une réunion après coup de deux fragments indépendants (dont l'un dédié à la croisade), composés pour deux situations différentes (voir aussi p. 470-471), mais il s'agit d'une hypothèse assez onéreuse qui demande bien plus qu'une supposition.

³⁴ Mouzat, *Les Poèmes de Gaucelm Faidit* cit., p. 412-413 suppose qu'il s'agit ici encore de la 3^{ème} croisade, mais seulement sur la base de l'identification de la *bele* du v. 9 avec Marie de Ventadour et de la datation attribuée au service de Gaucelm auprès d'elle.

Pour résumer ce que nous venons de dire, Gaucelm Faidit a certainement pris part à la IV^e croisade ou du moins, dans la chanson de croisade *BdT* 167.9, il nous dit qu'il va partir pour une expédition qui, pour les données historiques présentes dans le poème, ne peut être que celle de 1202; l'autre chanson de croisade *BdT* 167.14 confirmerait cette collocation chronologique, si Gaucelm y salue bien le marquis Boniface I de Monferrat comme chef de l'expédition. Les autres poèmes, notamment la *tenso* avec Elias d'Ussel et la célèbre « chanson de retour » *Del gran golfe de mar*, témoignent en faveur de la participation de Gaucelm à une croisade, mais sans qu'il soit possible d'établir de quelle croisade il s'agit. En particulier, ce sera l'identification sûre des personnages cités (la *comtessa Biatritz*, le *comte*, le *rey engles*) et une meilleure définition de la biographie de Marie de Ventadour qui nous permettront de confirmer ces conclusions ou d'élargir la période durant laquelle Gaucelm s'est mêlé aux croisades.

Mais, en fin de compte, Gaucelm est-il allé vraiment en Terre Sainte ? Comme nous le savons, la IV^e croisade échoua dans la conquête de Constantinople et la formation de l'Empire Latin : si notre troubadour y était, il faudrait bien expliquer le fait qu'on ne trouve aucune allusion à ces événements, même dans le reste de sa vaste production. Comme le dit Martin de Riquer³⁵, Gaucelm est essentiellement un poète de l'amour et de la courtoisie et l'on ne peut donc pas lui demander une attention à l'histoire de son temps que l'on trouve chez d'autres troubadours ; néanmoins le nombre de poèmes qui touchent la croisade est assez grand pour qu'on puisse le regretter. Dans la « chanson de retour » *Del gran golfe de mar* (167.19) on ne trouve aucune allusion à ce que Gaucelm aurait dû voir en Orient ou pendant son voyage : seulement les ennuis de la navigation et le soulagement du retour, avec quelques considérations morales sur la valeur du pèlerinage quand il est fait *per Dieu gazaïgnar* (v. 37). Or, si Gaucelm était avec les croisés partis de Venise, où est-il arrivé ? ou serait-il parti de Marseille³⁶, avec l'évêque d'Autun et d'autres barons français, dont Villehardouin³⁷ nous dit qu'ils trouvèrent ensuite honte et malheur ? Effectivement, il nous reste encore bien des choses à découvrir à propos de Gaucelm Faidit et les croisades.

³⁵ Riquer, *Los trovadores* cit., p. 756.

³⁶ C'est l'hypothèse de K. Lewent, *Das altprovenzalisches Kreuzlied*, dans « Romanische Forschungen », 21 (1908), p. 321-448, à la p. 345 et Crescini, *Canzone francese* cit., p. 85, critiquée par De Bartholomaeis, *Poesie provenzali storiche* cit., p. 105. Le départ de Marseille se fit au printemps 1203.

³⁷ Geoffroy de Villehardouin, *La Conquête de Constantinople* cit., § 50.